

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 09 juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 13/06/2023
ID : 044-214400830-20230613-2023_31-DE



Commune de La Limouzinière
Loire Atlantique

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de
Conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Limouzinière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAUNAY, Maire.

Date de convocation : 05 juin 2023

Présents : Frédéric LAUNAY, Nicolas BEAUPERIN, Pierre BONNET, Marc BRUNEAU, Jean-Pierre CLAIREMBAULT, Delphine COUTAUD, Cyrille CORMIER, Christine DENIS, Catherine DI DOMENICO, Julien GRONDIN, Frédéric GUEDON, Estelle HAZE, Nathalie LIVA, Jean-Charles LOLLIER, Marie-Claude MALIDAIN, Christelle MARIA, Dominique RAMBAUD.

Excusés : Ludivine PICARD donne pouvoir à Dominique RAMBAUD, Myriam RECOQUILLÉ donne pouvoir à Nathalie LIVA.

Secrétaire de séance : Delphine COUTAUD

2023-31

Avis sur le projet de méthanisation sur la commune de Corcoué sur Logne.

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de la demande présentée par la SAS METHA-HERBAUGES en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation, et la demande du permis de construire.

L'ensemble du dossier d'enquête publique est consultable en mairie de Corcoué sur Logne du 15 mai 2023 au 16 juin 2023 inclus, ainsi que sur le site de la Préfecture de la Loire-Atlantique, et sur le site de la Préfecture de la Vendée.

CONSIDERANT que l'installation projetée relève du régime de l'autorisation unique prévue à l'article L. 181-1 du Code de l'Environnement, suivant les rubriques 3532 et 2781-2 de la nomenclature des installations classées.

VU les dispositions de l'article R. 181-88 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal de La Limouzinière est invité à émettre un avis sur ce projet.

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 09 juin 2023

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 044-214400830-20230613-2023_31-DE

Le Conseil Municipal,

*Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,*

Par 3 abstentions, 10 contre et 5 pour,

- **DONNE** un avis défavorable sur le projet de demande de la SAS METHA-HERBAUGES en vue de la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation à Corcoué sur Logne.

Fait et délibéré en Mairie aux jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire
Frédéric LAUNAY
Affiché le 13 juin 2023.

